

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BAC PRO MÉTIERS DE LA COIFFURE

GRETA de l'Essonne (91)

UFA Charles Baudelaire - avenue de la liberté 91000 Evry

OBJECTIFS

Le baccalauréat professionnel concerne en premier lieu les futurs professionnels du secteur ayant un projet d'installation et/ou de gestion de salon de coiffure, mais également ceux souhaitant prendre des responsabilités de développement commercial et d'animation d'équipe dans les salons existants.

Ce diplôme apportera une solide formation concernant les techniques de coiffure, de la reprise ou du développement d'une activité. Il permettra également de faciliter l'accès au brevet de technicien supérieur (BTS).

Activités visées

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Métiers de la coiffure" est un professionnel hautement qualifié spécialisé dans :

- Les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits
- L'animation de l'équipe au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

CONTENU

- Concevoir et réaliser des prestations de coiffure
- Établir des relations avec la clientèle
- Piloter une entreprise de coiffure
- Mathématiques
- Economie- Gestion
- Physique-chimie
- PSE
- Anglais
- Français - Histoire/Géographie-enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education physique et sportive

TAUX DE RÉUSSITE

1er session

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 4821 h, variable selon positionnement, dont 2971 h en entreprise

DATES

Date de début : 01 septembre 2025

Date de fin : 30 juin 2027

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Pas de critère d'âge

Pas de contre indication médicale - station debout prolongée

Titulaire CAP : BAC PRO en 2 ans

Pas de CAP : BAC PRO en 3 ans

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
Baccalauréat professionnel métiers de la coiffure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

Le titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, en qualité de salarié ou de non salarié dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Métiers du spectacle et de la mode
- Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Entreprises de distribution de produits et matériels professionnels de coiffure
- Entreprises de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur hautement qualifié
- Technicien
- Chef d'entreprise ou gérant
- Manager

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 34420](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. 1 Semaine / 1 Semaine (en entreprise pendant les congés scolaires)

Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

[Conditions générales consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"



DOMAINES PROFESSIONNELS

- Services commerces proximité

CONTACT

GRETA DE L'ESSONNE

01.64.90.91.91

candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA

greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap.